

«Mange la nourriture de la Poule domestique : riz, maïs, Insectes, Vers de terre, etc.

«Œil à prunelle grande, à iris d'un jaune orangé.

«Caroncules d'un beau rouge difficile à définir.»

Si les figures et les descriptions qui ont été publiées du *Gemmæus Andersoni* sont rigoureusement exactes, il y a certainement lieu de distinguer de cette espèce qui habite les montagnes de l'Est de la Birmanie et la vallée de la Sa'ouen, jusqu'à Dargwin au Sud, le *G. Belé* qui se trouve de l'autre côté de la grande chaîne de l'Annam, sur le versant oriental. Quant au véritable Faisan argenté, au *Gemmæus nycthemerus*, il se trouve surtout, sinon exclusivement, dans les provinces méridionales de la Chine.

---

ALTÉRATIONS PATHOLOGIQUES DU SQUELETTE  
OBSERVÉES À LA MÉNAGERIE DU MUSÉUM, CHEZ DES CHÉLONIENS,

PAR M. LÉON VAILLANT.

Il n'est pas rare d'observer à la Ménagerie des Reptiles, sur les Crocodiliens et les Chéloniens en particulier, des lésions pathologiques portant sur diverses parties du squelette. C'est ainsi qu'il est fréquent, chez les premiers, de voir des déformations du museau, des déviations des dents, etc. Il serait difficile, dans l'état actuel de nos connaissances, d'aborder le sujet à un point de vue général, les éléments d'un semblable travail faisant encore défaut, mais il peut ne pas être inutile de faire connaître, à titre de document, des observations particulières.

Il s'agit en premier lieu d'une Tortue de la tribu des OPHIODERINA, appartenant au genre *Trionyx*, le Gymnopode de Java (*Trionyx cartilagineus* Boddaert), envoyé de Sumatra par M. Brau de Saint-Pol-Lias. A l'arrivée de ce Reptile, le 24 juin 1881, on constata qu'il avait subi, à une époque sans doute ancienne, car la cicatrisation du moignon était parfaite, l'amputation de l'extrémité de la patte postérieure gauche, accident qui, à l'état de liberté, n'est pas absolument rare chez les Tortues et les Crocodiles; la collection du Muséum en renferme plusieurs exemples. Ceci, d'ailleurs, n'influa nullement sur la santé de cet animal, qui vécut jusqu'au 7 décembre 1896 et, pendant cette longue captivité, parut toujours très bien portant, actif, mangeant avec une grande régularité.

Lors de la mise en peau, les parties du squelette inutiles au montage ayant été, comme d'habitude, conservées à part, on reconnut qu'à l'une et l'autre épaule existaient des altérations portant sur la partie scapulo-acromienne, sur le scapulum pour le côté droit, sur l'acromion pour le côté gauche. L'os sur chacun de ces points était déformé, friable, au point que,

dans l'opération du nettoyage par l'ébullition dans le carbonate d'ammoniaque, la partie altérée au côté gauche se délita en quelque sorte et ne put être conservée.

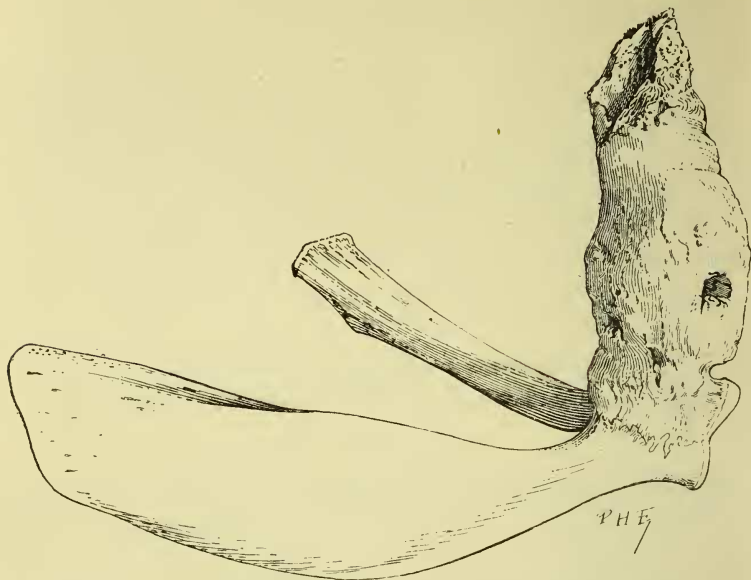


Fig. 1. — Os de l'épaule droite d'un *Trionyx cartilagineus* Boddaert.

On peut juger par la figure ci-dessus de l'aspect singulier qu'avait pris le scapulum de l'épaule droite. Au lieu d'avoir la forme d'une tige légèrement aplatie, lisse, d'un diamètre presque égal sur toute sa longueur, c'est une masse fusiforme, irrégulièrement boursoufflée, anfractueuse, vacuolaire. On ne s'est aperçu de cette modification qu'au moment où la préparation était trop avancée pour permettre d'étudier les rapports que l'os, si profondément altéré, pouvait avoir conservés avec les parties molles.

Le système osseux est par ailleurs normalement constitué, les autres parties de ses ceintures scapulaires, la série des vertèbres cervicales, les vertèbres lombaires, le bassin, présentent tous leur aspect habituel et la texture normale.

La cause de cet accident pathologique me paraît impossible à déterminer. L'altération porte sur une partie limitée du squelette, et cela d'une façon si l'on veut symétrique, le scapulum et la clavicle ne faisant qu'un chez les Chéloniens; toutefois l'altération étant supérieure d'un côté, inférieure de l'autre, ce n'est sans doute là qu'une simple coïncidence.

Dans la seconde observation, il s'agit d'un *Chelydra serpentina* Linné,

entré le 26 juin 1877 à la ménagerie, où il resta jusqu'au 14 mai 1884. Malheureusement, la mort de l'ancien commis, Desguez, me prive d'un concours précieux pour établir certaines dates intermédiaires, et les recherches que j'ai faites dans son journal ne m'ont pas permis d'arriver, pour quelques-unes d'entre elles, à une précision absolue.

Quoi qu'il en soit, dix-huit mois ou deux ans environ avant sa mort, ce Chélonien étant passé dans un parc voisin où se trouvaient des Crocodiles et de gros *Trionyx*, eut la tête broyée par un de ces animaux, vraisemblablement un de ces derniers, sans qu'on ait, au reste, pu avoir de certitude à cet égard, tous étant également agressifs. Quand on le recueillit le lendemain matin, une fracture transversalement oblique intéressait la portion antérieure de la tête, partant de l'œil gauche sorti de son orbite, pour passer un peu en avant de l'œil droit; la mâchoire inférieure était brisée du côté gauche, de telle sorte que la partie postérieure articulaire se trouvait séparée des parties antérieures; il en était naturellement de même pour la partie antérieure de la face relativement au crâne. Dans ce piteux état, l'animal fut remplacé dans son bassin et abandonné à son sort. La cicatrisation se fit facilement; l'œil gauche, toutefois, ne reprit pas ses fonctions et les mâchoires disjointes, irrégulièrement soudées, ne permettaient plus à cette Tortue de prendre aucun aliment, au moins solide. Ceci ne l'empêcha pas, on vient de le voir, de vivre encore de longs mois, mais elle ne bougeait que très peu, restant toujours volontiers à la même place soit dans l'eau, soit surtout à terre.

À l'examen nécroscopique, toutes les parties osseuses, squelette et carapace, se montrèrent profondément altérées. Les os étaient d'une légèreté étonnante, bien qu'ils eussent conservé à peu près leur aspect habituel; ils flottent sur l'eau, et, en cherchant à comparer leur densité apparente à celle des mêmes organes empruntés à une Tortue de même espèce, qu'on peut regarder comme normale sous ce rapport, je trouve que cette densité serait environ chez cette dernière de 1,29, tandis qu'elle n'est que de 0,98 pour la Chélydre qui a été soumise à ce jeûne forcé. L'analyse chimique n'a pas fourni de résultats assez nets pour que je pense devoir en parler.

Après une inanition prolongée et par abstinence incomplète, car cette Tortue a dû continuer d'ingérer de l'eau, laquelle pouvait contenir en suspension divers animalcules et autres substances alibiles, on constate donc, chez ce *Chelydra serpentina*, que la consommation des matériaux de l'organisme pour entretenir la nutrition peut aller jusqu'à la résorption partielle du tissu osseux, ce qui n'avait pas, je crois, été constaté jusqu'ici. Il est d'ailleurs nécessaire de rencontrer pour cela des conditions spéciales qu'un Vertébré à sang froid, et j'ajouterai aquatique, semble particulièrement apte à fournir.

L'observation me paraît avoir en même temps un intérêt zoologique. On a quelquefois regardé comme caractère d'espèce l'épaisseur plus ou moins

forte de la carapace osseuse : c'est ainsi que M. W. Rothschild, dont on connaît les intéressantes recherches sur les Tortues géantes, a invoqué cette différence comme de nature à justifier la distinction du *Testudo ephippium*, Günther, du *T. Abingdoni* Günther, toutes deux des îles Galapagos <sup>(1)</sup>. N'est-ce pas plutôt à l'abondance variable de la nourriture, à la nature de l'alimentation, qu'il conviendrait d'attribuer ces modifications dans le développement inégal du tissu osseux?

---

SUR LA STRUCTURE DU TÉGUMENT CHEZ LE *SYNODONTIS SCHALL*  
BLOCH-SCHNEIDER,

PAR MM. LÉON VAILLANT ET AUGUSTE PETTIT.

Dans un travail général, publié il y a trois ans, sur les Silures du genre *Synodontis* <sup>(2)</sup>, l'un de nous a déjà attiré l'attention sur l'intérêt que présente l'étude du tégument dans certaines espèces de ce genre, chez lesquelles la peau est couverte de villosités, parfois très développées et qui peuvent être très utiles pour des distinctions systématiques.

Malheureusement, l'étude n'avait pu être poussée aussi loin qu'il eût été désirable; les exemplaires, placés depuis de longues années dans des alcools plus ou moins affaiblis, n'étaient pas dans des conditions favorables pour de semblables recherches.

M. Chantre, sous-directeur du Musée de Lyon, dont le zèle pour la science est connu de tous, s'étant l'hiver dernier rendu en Égypte, a bien voulu, sur notre demande, recueillir à Assouan un certain nombre d'individus du *Synodontis schall* Bloch-Schneider, espèce précisément typique parmi celles à peaux villeuses, et nous en rapporter, plongés *in toto* dans l'alcool, une série d'exemplaires qui sont arrivés dans un état des plus satisfaisants pour ce qui est de la conservation générale.

Au premier coup d'œil, on est frappé de la différence d'aspect que présentent ces échantillons comparés à ceux que nous avons eus précédemment sous les yeux. La peau n'est pas couverte de villosités en cheveu; elle paraît simplement tomenteuse et, en y regardant d'un peu plus près, on reconnaît qu'elle est revêtue d'une sorte de feutrage, épais de plusieurs millimètres, assez serré pour qu'il soit nécessaire d'employer un instrument, tel que le manche d'un scalpel, pour en écarter les fibres et le pénétrer.

(1) W. Rothschild, 1896. Further Notes on Gigantic Land-Tortoises (*Novitates zoologicae*, t. III, p. 85).

(2) Léon Vaillant, 1895. Essai monographique sur les Silures du genre *Synodontis* (*Nouv. Arch. Muséum*, t. VII, p. 239; pl. IX, fig. 1, 2 et 3).